

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mai 2011

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, sauf Madame Corinne FONT et Monsieur Christian Alméras.

Ouverture séance : 20h35

Fermeture séance : 23h30

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du Conseil du 10 mai 2011.

A reporter prochaine séance : C.R non frappé.

Délibération : demande de subventions multiservices :

- Demande de subvention auprès du Conseil Général (modificatif)
- Demande de subvention auprès du FAEDER (modificatif)

Après rappel du coût de la construction du multiservices, à savoir 286 564,00 H.T, Monsieur le Maire présente le nouveau plan de financement à savoir en Recettes :

1.	Département :	17 200,00	
2.	Région :	50 000,00	
3.	FISAC :	85 970,00	
4.	FAEDER :	78 000,00	
5.	Autofinancement :	<u>55 394,00</u>	
	Soit		286 564,00

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération : opposition au permis de recherches de gaz de schiste

Ceci, au regard d'une demande de permis de recherches de potentialités de gisement et exploitation de gaz et/ou de pétrole de schiste par la Société 3 Legs Oil et Gaz, dit « permis de CAHORS » et de sa publication au J.O.R.F le 24 août 2010.

Ce dernier concerne une partie des départements de l'Aveyron, la Dordogne, le Lot, le Tarn et le Tarn et Garonne pour une durée de 5 ans.

Les raisons de cette opposition sont les suivantes :

1. Aucune information ni concertation auprès des élus et populations des territoires concernés.
2. Le Ministère en charge du Développement Durable évoque 2 conséquences majeures :
 - Mondiale : la consommation de gaz participant à l'effet de serre induit donc des changements climatiques.
 - Locale : risque de pollution des nappes souterraines par manque d'étanchéité des forages.

En conséquence, en l'absence d'information suffisante, fiable et rigoureuse sur la nature et la gravité des impacts et risques environnementaux et sanitaires, la Commune de Fontanes, au titre du principe de précaution, demande la suspension du permis de

CAHORS.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de s'opposer à toute prospection sur le territoire du GRAND CAHORS, de l'autoriser à prendre un arrêté municipal interdisant toute prospection de gaz de schiste sur le territoire de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide par 5 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, les propositions de Monsieur le Maire.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Contrat d'affermage pour le multiservices : en cours d'élaboration par Maître CERNA. Une copie en sera adressée à J.P Sevestre, Ph. Besse, A.Graniou, et R.Valette pour éventuelles observations.
R.Valette participera aux contacts suivants à l'étude de Maître Cerna :
 - le 29 mai 2011 à 16 heures : pour transmettre les 1ères observations
 - le 3 juin 2011 à 11h30 en présence d'André Graniou, afin de mettre à jour les dernières modificationsSi R. Valette ne peut se rendre à ce dernier contact, elle fera appel à Ph. Besse.
- Lecture du courrier de Monsieur et Madame VAILLES, à propos de la dénomination des voies, par Monsieur le Maire : souhaitent modifier : 3000 route de St Cevet en 4 chemin des Hugots.
Une position reste à prendre.
- Achat de terrain en vue de l'aménagement de la place publique :
Monsieur le Maire nous informe qu'il est en négociation avec Mr Hubert AMET pour l'achat du terrain qui se situe en face de son habitation.
Cette décision aura une incidence sur le coût de l'aménagement de la place.
- Réunion « Point des subventions du multiservices »
Monsieur le Maire nous informe que toutes les subventions demandées ne sont pas à ce jour acquises ; en revanche, pas d'a priori négatif majeur sur ces demandes.